

SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2011/ 207 /PRG/SGG

Portant nomination du Directeur Adjoint du Protocole d'Etat de la
Présidence de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010,
D/2010/016/PRG/SGG et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011,
portant nomination de Ministres ;

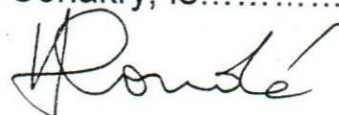
Vu le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 06 janvier 2011, portant
attributions et organisation des Services de la Présidence de la
République ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Kader KEITA Administrateur Civil, Ancien
Directeur de Banques est nommé Directeur Adjoint du Protocole d'Etat
de la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de
signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 26 JUIL. 2011



Prof. ALPHA CONDE